

ARCHEVECHE des EGLISES ORTHODOXES RUSSES EN EUROPE OCCIDENTALE

АРХИЕПИСКОПИЯ ПРАВОСЛАВНЫХ РУССКИХ ЦЕРКВЕЙ В ЗАПАДНОЙ ЕВРОПЕ

EXARCHAT DU PATRIARCAT ŒCUMENIOUE

ЭКЗАРХАТ ВСЕЛЕНСКОГО ПАТРИАРХА

L'Archevêque

N° de protocole : 15.011

Paris, le 12 février 2015

MESSAGE

DE SON EMINENCE L'ARCHEVEQUE JOB DE TELMESSOS

Un document intitulé « lettre ouverte » daté du 5 février 2015 et indiqué comme étant écrit par cinq personnes dont deux membres du Conseil de l'Archevêché a été mis en ligne sur internet et se trouverait diffusé aux fins de signatures de pétition.

Ce document, très étonnant quant à la forme outrancière, se conclut par un appel à une convocation d'une Assemblée générale au prétexte de contestations de sanctions concernant les Pères Johannes Johansen, Vladislav Trembovelski et Jean Gueit.

Face au mensonge public, l'Archevêché se trouve contraint de rétablir la vérité : aucune sanction n'a été prise à l'encontre des Pères Johannes Johansen, Vladislav Trembovelski et Jean Gueit.

Toutes les décisions ont été prises dans l'intérêt de l'Eglise et à la demande des nombreux paroissiens rencontrés au cours des visites pastorales.

Il est rappelé que, si des sanctions avaient été prononcées, la tradition canonique séculaire de l'Eglise orthodoxe et les statuts de notre Exarchat n'ont naturellement jamais ni prévu ni encouragé la prise à partie ou l'invective publique.

Les signataires de l'invective n'ont jamais cru utile ou nécessaire de solliciter une audience à l'Archevêché qui, pourtant, tient toujours ouvertes les portes de l'Eglise.

Puissent la tempérance, la prudence et l'humilité guider l'action et la parole de chacun.

t flo de Celmerns

+ Archevêque Job de Telmessos, Exarque du Patriarche œcuménique